

Aglaé DALMASSO & Stella CELLE, étudiantes de la classe préparatoire ECG1A du lycée Ampère (promotion 2022-2023). Sous la direction de leur professeur de philosophie, M. David CHABIN

Films étudiés :

- CLAVEL, L'ENFANT N°13 d'Antoine LÉONARD-MAESTRATI (film documentaire sur le génocide rwandais, 2008)
- AU REVOIR LES ENFANTS de Louis MALLE (1987)

A) Quel est le contexte du film.

Le film de Louis Malle se déroule pendant la seconde guerre mondiale, lors de la période dite de l'Occupation par l'Allemagne nazie, en France. Il met en scène des garçons dans un collège/lycée. Cette période est terrible pour la communauté juive car il y a beaucoup de restrictions qui la touche. En effet, durant cette période les Juifs sont persécutés par les Allemands et certains français des camps de travail, puis de concentration et d'extermination. On peut parler d'un génocide puisque des enfants qui n'ont rien demandé sont tués.

Le film documentaire retrace l'histoire d'un enfant victime du génocide rwandais, qui se déroula du 7 avril au 17 juillet 1994. Beaucoup d'enfants en ont été victimes ou gravement touchés par ce massacre.

B) But des films.

Le but de ces deux œuvres est d'informer la société de ce qui s'est passé à cette époque. Il y a une dimension à la fois morale, sociale et politique. Des enfants et des familles sont séparés, violentés, puis massacrés. D'un point de vue éthique, il y a déshumanisation des enfants et des humains en général. Il y a également la mise en œuvre d'un devoir de mémoire envers les victimes, dont on a voulu effacer le souvenir. En effet, le film de Louis Malle relate l'histoire vraie d'un petit juif français déporté, du point de vue de son camarade de classe. Concernant le jeune rwandais Clavel, il retourne voir sa famille au Rwanda et s'aperçoit des conséquences du génocide, qu'il n'a pas vécu directement puisqu'il a été renvoyé en France. Le but est également de témoigner et de permettre l'arrestation des bourreaux de ces enfants. Le film a également un but de divertissement (c'est maladroit de le dire ainsi... : et de quel « film » parlez-vous alors ?)

C) Quelles sont les principales caractéristiques de la représentation du film?

Le film de Louis Malle est une fiction basée sur les souvenirs de Julien Quentin, camarade d'un enfant juif français déporté. C'est une reconstitution de l'époque de l'Occupation, qui s'efforce de restituer de manière crédible les conditions de vie, les mœurs et les aspects matériels de ce temps (vêtements, nourriture, lieux de vie tels que les établissements scolaires). Le documentaire est tiré d'une histoire vraie. C'est le père adoptif de Clavel qui fait le reportage et réalise le film. Il est constitué de témoignages et d'images d'archives.

D) Quels sont les effets de ces représentations sur le spectateur ?

Les films sont très touchants, d'autant plus qu'ils relatent des faits qui ont réellement existé. Ils permettent de prendre conscience de la réalité. De plus, le fait que les protagonistes soient des enfants est encore plus, triste et choquant. On s'est imaginé que ces enfants avaient comme nous une vie, des parents, des proches, des amis... Pour le film de fiction on

ne perçoit pas directement la guerre, jusqu'à la fin, quand le petit est emmené au bras du soldat allemand, ce qui nous a permis de nous mettre encore plus à la place des personnages, de s'identifier à eux.

Le documentaire est très fort, puisque l'enfant retrouve ses proches et qu'il réussit à reconstruire sa vie. Cela redonne de l'espoir et donne un exemple aux autres. Cela nous a permis de prendre du recul et de nous rendre compte qu'il y a toujours des situations pires que la notre. Il est important de prendre du recul sur nos vies et de constater que nos problèmes sont souvent futiles comparés à ce qu'ont vécu Clavel et les autres petits. En ce sens, ce type de témoignage permet de remettre l'éthique au cœur de l'existence.

E) Quelles sont les limites de ces représentations ?

Les documents ont tout deux une fonction mémorielle. De ce point de vue, on peut contester leur objectivité. En effet dans le film de Malle, on a le point de vue subjectif d'un camarade du déporté, qui peut donc être sujet à caution, comme tout témoignage. Il importe de la confronter aux faits et à d'autres témoignages pour en situer la valeur.

Dans le documentaire on a celui du père adoptif de Clavel (en quoi est-ce un problème ?). Ainsi dans les deux cas le narrateur est du côté de la victime (c'est là qu'il faut préciser : pourquoi cette remarque ?). D'un autre côté les documents reposent sur des faits objectifs, des images d'archives (pour le documentaire), des dates. Donc, si on peut contester leur objectivité, néanmoins, ils ne sont pas seulement subjectifs : ils s'efforcent de restituer le climat d'un temps terrible et la signification objective.